

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

APPEL DE PROPOSITIONS N° 2019-17

VENTE DES LOTS P-3 817 614, 3 969 806 ET 3 969 807

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield demande des soumissions pour :

La vente d'une propriété appartenant à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield identifiée au plan cadastral comme étant les lots P-3 817 614, 3 969 806 ET 3 969 807 du cadastre du Québec. Le site est situé entre le prolongement des rues Beulac et Quevillon, vis-à-vis la rue de la Barrière. La propriété visée possède une superficie approximative de 181 325,8 mètres carrés. Les coordonnées 45°14'22.67"N latitude et -74°8'17.36"O longitude au centre de la propriété.

Le prix de vente minimum est fixé à deux millions de dollars (2 000 000 \$) plus taxes.

Le document d'Appel de propositions est disponible sur le site électronique d'appel d'offre SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou par téléphone au 1 866 669-7326.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission représentant dix pour cent (10 %) du prix d'acquisition proposé par le soumissionnaire, sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Visite des lieux pendant la période d'appel de propositions, La Ville de Salaberry-de-Valleyfield permettra une visite des lieux. Prendre rendez-vous avec M. Martin Pharand, entre 8 h et 17 h au 450-370-4310. Tous les soumissionnaires seront considérés comme ayant visité la propriété et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ou acceptée.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cet effet et devra être contenue dans une enveloppe portant la mention suivante : **Appel de propositions #2019-17 Vente des lots P-3 817 614, 3 969 806 et 3 969 807.**

Seules les soumissions reçues au Service des finances et de l'informatique de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, au 61 rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8, **avant le 7 juin 2019 10 h**, seront considérées. Les soumissions seront ouvertes publiquement le jour même à 10 h 05, dans la salle réservée aux délibérations du conseil municipal.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelques erreurs ou omissions que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet Appel de propositions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, mercredi 20 mars 2019

Anne-Marie Coulombe,
Agente en approvisionnement